

Paris, le 27 mars 2017

Réponse à la Lettre Ouverte du Forum pour l'investissement Responsable

- ***Quel rôle souhaitez-vous que le secteur financier joue dans la mise en œuvre d'une économie durable ?***

Nous faisons face à des bouleversements majeurs (la révolution numérique, le défi climatique) qui impliquent de revoir en profondeur notre modèle productif. La mise en œuvre de ce nouveau modèle productif nécessite des investissements importants. L'enjeu est d'enclencher rien moins qu'une nouvelle révolution industrielle en redéployant les investissements vers les infrastructures d'énergie bas carbone, les bâtiments à haute qualité environnementale, l'efficacité énergétique, la valorisation du capital naturel et humain, le recyclage des déchets, l'adaptation aux changements climatiques et l'agro-écologie. **La prise en compte des impacts environnementaux et sociaux doit être au cœur de ce nouveau modèle.** Cette économie durable n'est pas un secteur ou une partie de l'économie, elle l'englobe en totalité, et c'est la raison pour laquelle le secteur financier est concerné au premier chef.

Le plan d'investissement public de 50 milliards d'euros que je propose vise à accélérer l'évolution vers une économie durable, avec notamment un volet de 15 milliards d'euros consacré à la transition écologique, et 5 milliards d'euros à la montée en gamme de notre agriculture. Nous savons cependant que les investissements publics ne suffiront pas à répondre à tous les besoins. Le rôle du secteur financier est donc essentiel. L'un des objectifs majeurs du plan d'investissement public sera de créer un effet de levier et de mobiliser l'investissement privé. Dans le secteur des énergies renouvelables par exemple, le lancement dès le début du quinquennat des appels d'offre pour 5 ans permettra de générer un investissement privé de l'ordre de 30 milliards d'euros.

Dans ce contexte, le secteur financier est un outil indispensable à la réussite de cette économie durable. Au travers du plan d'investissement et grâce à une utilisation intelligente de l'argent public (« de-risking » de projets), en poursuivant l'émission d'obligations vertes, l'Etat donnera un signal clair et fort, **j'attends du secteur financier qu'il joue son rôle,** en mettant ses capacités de financement et sa créativité au service de cette transition, en créant des supports financiers attractifs pour l'épargne de long terme (indice ESG ou bas carbone, portefeuille 2°C, obligations vertes et durables, titrisation de prêts bas carbone), et de façon plus générale en favorisant le long terme et en prenant conscience de sa responsabilité.

- **Quelles mesures comptez-vous prendre afin d'encourager une finance responsable qui prend en compte les enjeux environnementaux et sociétaux dans les décisions d'investissement ?**

Les barrières au développement de la finance responsable résident en partie dans le fait que l'on manque d'une définition claire de ce que sont les actifs verts ou durables ; et malgré des avancées importantes, le reporting de la part des entreprises sur leurs impacts environnementaux et sociaux reste insuffisant. La France a montré la voie pour dépasser ces blocages, notamment en mettant en place les labels ISR et Transition énergétique et écologique pour le Climat (TEEC) et via l'article 173 de la Loi de transition énergétique qui institue un reporting ESG et exige des investisseurs qu'ils mesurent et prennent en compte les enjeux environnementaux et climatiques dans leur politique d'investissement.

Il me semble important de capitaliser sur ces mesures. **Ces initiatives demandent à être suivies, évaluées et renforcées.** Les premiers reporting d'investisseurs et de banques montrent l'intérêt de mieux connaître l'impact des investissements et du financement bancaire. Il faut poursuivre dans cette voie, améliorer les méthodologies, partager les meilleurs pratiques et rendre autant que possible ces données comparables. Quant aux labels ISR et TEEC, il faut faire en sorte qu'ils deviennent des références, en leur assurant notamment des moyens de promotion suffisants.

Je souhaite désormais porter ces sujets au niveau européen. La Commission Européenne s'est récemment emparée de cette question en créant un groupe d'experts consacré à la finance durable. Elle doit pouvoir s'inspirer des expériences françaises, en généralisant par exemple le reporting carbone, ou en incitant à la création de labels européens.

Je suis aussi conscient que la régulation financière, notamment les normes comptables et prudentielles, sont parfois un obstacle aux investissements de long terme, et donc au développement de la finance durable. Certains – notamment la Fédération des Banques Françaises – proposent de moduler ces normes en privilégiant les actifs « verts ». Je crois que cette question mérite d'être posée. Nous savons que le changement climatique fait peser un risque systémique à long terme sur la sécurité du système financier. Il faudra trouver des moyens pour mitiger ce risque. Je suis favorable à une prise en compte des agendas environnementaux, notamment climatiques, dans la régulation prudentielle. Cela pourrait se traduire par un système de bonus/malus en fonction du type d'actifs pour les exigences en capital des banques et des assurances.

Emmanuel Macron

En Marche!
99 rue de l'Abbé Groult
75015 Paris

Enfin, la finance responsable est aussi une chance pour le développement de la place financière de Paris. La France est à l'avant-garde de la finance responsable, j'ai eu l'occasion de le saluer en intervenant l'an dernier à la conférence annuelle de Paris Europlace et je salue l'initiative forte prise par l'ensemble des acteurs de la place de Paris dans le domaine de la finance verte et durable. **La France peut et doit devenir un leader de la finance durable.**

- ***Quelles incitations envisagez-vous afin que l'épargne des Français s'oriente vers une économie intégrant résolument les enjeux du développement durable ?***

Toutes les études montrent que les Français sont attachés à l'impact environnemental et social de leur épargne, autrement dit à **donner un sens à leur épargne**. Ils manquent aujourd'hui d'une information claire et fiable dans ce domaine. Les labels de la finance responsable constituent une première réponse. Je suis favorable à leur développement.

Les choix d'épargne sont aujourd'hui perturbés par une fiscalité trop complexe et devenue peu lisible à force de création de niches diverses. Ceci explique en partie que l'investissement dans le capital des entreprises est insuffisant en France. Malgré une abondance de liquidités, l'investissement reste bien inférieur au niveau d'avant-crise. Les investisseurs affichent une préférence très forte pour la liquidité. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que l'épargne reste largement déconnectée des grands objectifs environnementaux et sociaux.

Je propose de simplifier la fiscalité de l'épargne avec un taux de prélèvement unique de 30% pour tous les produits financiers. Ainsi, la fiscalité ne sera plus un élément déterminant du choix des épargnants. C'est une mesure indispensable pour redonner la liberté de choix aux épargnants, et pour retrouver une allocation de l'épargne qui s'adapte à l'horizon d'investissement et aux préférences des épargnants. La stabilité retrouvée des règles du jeu favorisera la mobilisation des capitaux privés pour la transition écologique.

Il est essentiel par ailleurs de rendre les produits de finance verte et durable plus facilement disponibles pour les épargnants. Je suis favorable par exemple à **une obligation de proposer au moins un fonds labellisé dans toute offre bancaire ou d'assurance-vie**, comme c'est le cas aujourd'hui dans l'épargne salariale.



Emmanuel Macron